

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU
DÉVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATÉRIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

COMMUNIQUE N°0049/E/C/MINHDU/2026 DU 02 MARS 2026 PORTANT PUBLICATION D'UN ADDITIF A L'ASMI N°0041/E/2/ASMI/MINHDU/2026 DU 17 FEVRIER 2026 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BETS RELATIVE AU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DU PROJET D'ENTRETIEN DU TRONÇON INTER N5-LYCÉE DE BAFANG RURAL –CETIC DE BALACK Y COMPRIS AMORCES ET BRETELLE (CARREFOUR LYCÉE DE BAFANG – ECOLE TCHOOUNO DJENCH) DANS LA VILLE DE BAFANG DÉPARTEMENT DU HAUT NKAM ; RÉGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

3. Objet de l'Additif à l'ASMI :

Le présent additif a pour objet la modification du point V de l'appel à manifestation d'intérêt.

A cet égard :

- Au point V : Dépôt des Dossiers

- Au lieu de :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être **transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS** au plus tard le 04 MARS 2026 à [14 heures, heure locale]. **Deux (02) copies de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB** devront être **transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde »**, dans les délais impartis à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale, porte 09T02).

- **Lire plutôt :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être **transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS** au plus tard le 13 MARS 2026 à [14 heures, heure locale]. **Deux (02) copies de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB** devront être **transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde »**, dans les délais impartis à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale, porte 09T02).

4. Les dispositions de l'Appel à Manifestation non modifiées par le présent Additif demeurent inchangées.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- Autres

